



Éditorial

par Michel Claveau



Je tiens à vous inviter au prochain congrès de la Corporation qui aura lieu du 16 au 18 mai 2007 à l'Hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière à Gatineau sous le thème « Perspectives d'avenir :

fonctions, réseaux et relations ». L'excellent travail du comité organisateur et du personnel de la Corporation visant à nous offrir un choix judicieux de conférenciers fera sûrement de ce congrès un succès. Je vous encourage donc à consulter ce programme et à participer nombreux au prochain congrès. La participation au congrès est toujours un excellent moyen de partager ses préoccupations sur le développement de la profession et d'élargir son réseau de connaissances.

Aujourd'hui, c'est un lieu commun de discourir sur les réseaux et sur leur nécessité. Le modèle de la mise en réseau des ressources s'est développé au cours de la période d'informatisation des bibliothèques dans les années 70. Plusieurs organismes et services à caractère coopératif (OCLC, CREPUQ, RESDOC, Réseau-BIBLIO) apparaissent. Le discours sur les réseaux se consolide surtout au cours des années 80 avec l'apparition des réseaux numériques et l'omniprésence quotidienne de l'informatique et de la micro-informatique au travail, à la maison et à l'école. Un nouveau modèle de réseautique (Internet) émerge au cours des années 90 et du nouveau millénaire, conduisant à l'intégration et à l'interconnexion des divers mi-

Le prochain congrès, les réseaux et la nouvelle Table des milieux documentaire et archivistique du Québec

lieux documentaires avec des projets telles l'Alberta Library et la norme d'échange Z39.50.

Les discussions sur les modèles de regroupement se sont menées pendant plus de deux décennies avec leurs moments de fébrilité et leurs périodes de latence. En 1998, il y a création d'une Table de concertation inter-associative qui regroupait l'ASTED, l'APSDS, les BPQ, la CBPQ, l'AAQ, l'APTDQ, les CRSBP et l'EBSI, et ce, afin de gérer l'octroi d'une subvention de 200 000 \$ du ministère de la Culture pour la réalisation de diverses activités de formation reliée à la politique de la lecture. Lors des discussions, le premier modèle mis de l'avant est celui d'une fédération intégrant toutes les associations. Puis c'est le modèle de la fédération des associations qui prendra la relève.

Au congrès de la Corporation, en mai 2004, le nouveau président, Benoit Ferland, identifie la relance du rapprochement interassociatif dans son plan d'action. En novembre de la même année, au congrès de l'ASTED, Alain Roberge, également nouveau président, identifie le regroupement du milieu documentaire comme une de ses priorités. En décembre 2004, un dîner des présidents d'associations a lieu, réunissant les présidents de l'ASTED, de la CBPQ, de l'APTDQ, de l'APSDS et des BPQ.

Le 1^{er} avril 2005 a eu lieu une première rencontre interassociative réunissant Jocelyne Dion (APSDS), Benoit Ferland (CBPQ), Judith Mercier

(APTDQ), Suzanne Payette (BPQ) et Alain Roberge (ASTED). Il est convenu de mettre en place un comité provisoire en vue de réaliser et de confier des mandats associés au projet de la création d'une fédération des associations. Jean Payeur et Gilbert Lefebvre reçoivent le mandat de rédiger et de soumettre un projet de charte incluant les statuts et règlements de la nouvelle entité. On s'interroge sur la viabilité financière de l'entreprise.

Au congrès de mai 2006, je deviens le nouveau président de la Corporation avec comme priorité de poursuivre les démarches pour regrouper les diverses associations.

Le 21 juin 2006, un Comité provisoire élargi réunissant trois (3) représentants par conseil d'administration des associations se rencontre pour poursuivre les discussions. Des représentants de l'ASTED et de la Corporation sont présents. Les représentants des autres associations sont absents. Il y a des échanges sur l'aspect financier de la faisabilité de la Fédération. On convient que les DG de l'ASTED et de la CBPQ devraient se rencontrer pour

Suite, page suivante

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	3
Dossiers et nouvelles	5
À l'agenda	12

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X

évaluer la faisabilité et faire des recommandations.

En novembre, Denis Boisvert devient le nouveau président de l'ASTED. Il entend également poursuivre le processus de rapprochement inter-associatif. Les présidentes des BPQ et de l'APSDS sont toujours intéressées à poursuivre les démarches. On convient que la table sera ouverte dorénavant à au moins trois (3) représentants des conseils d'administration par association, que les DG seront invités et que toutes les associations des milieux documentaire et archivistique (AAQ et ABQLA) seront invitées à participer aux discussions.

Le 4 décembre 2006 a lieu la première rencontre de la Table interassociative élargie. Des représentants des conseils d'administration de l'AAQ, de la CBPQ, de l'APSDS, de l'ASTED, de l'ABQLA et des BPQ, ainsi que les DG de l'ASTED, de l'AAQ et de la CBPQ, participent à cette rencontre.

Rapidement, un consensus s'établit sur la pertinence d'établir un regroupement des associations du milieu documentaire afin d'échanger de l'information et de mener à bien divers dossiers. Une discussion a lieu sur le type de regroupement : Fédération des associations ou Table consultative des associations. Les participants conviennent que le regroupement devrait prendre dans un premier temps la forme d'une table de consultation. La table de consultation devrait se rencontrer à une fréquence de 3 à 4 fois par année pour discuter et prendre des actions sur les dossiers prioritaires du milieu. Un principe d'alternance dans la gouvernance est accepté. Le mandat sera d'une durée d'un an. Le président responsable de la table devra organiser les rencontres, établir l'ordre du jour en consultation avec les associations et assurer le suivi des résolutions adoptées. Il est convenu que les plus petites associations qui n'ont pas les moyens financiers et logistiques pour assurer l'ensemble

des opérations associées à ce mode de gouvernance pourront, lorsqu'elles devront en assumer la présidence, bénéficier du soutien des autres associations. Du point de vue financement, chaque association sera responsable des dépenses encourues pour participer aux rencontres.

Le 9 mars 2007 a lieu la deuxième rencontre de la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec. Des représentants de l'AAQ, de la CBPQ, de l'APTDQ, de l'APSDS, de l'ABQLA, de l'ASTED et les DG de la CBPQ et de l'AAQ y participent.

À cette rencontre, les participants établissent la mission de la Table : favoriser la concertation entre les associations dans le respect de l'identité, de la mission et des moyens de chaque association ou corporation. Quatre (4) objectifs sont retenus par le regroupement :

1. Favoriser les échanges et une plus grande concertation des associations des milieux documentaire et archivistique afin de dégager des positions communes sur les grands dossiers ainsi que de promouvoir la reconnaissance des professionnels de l'information (bibliothécaires, techniciens(nes) et archivistes) et de leur valeur ajoutée dans la société.

2. Identifier les champs communs d'intervention et agir comme porte-parole sur des mandats spécifiques confiés par les associations participantes auprès des différents paliers de gouvernement, des entreprises et du grand public afin d'accroître la visibilité et l'impact des interventions.

3. Promouvoir l'accessibilité du public à l'information et au savoir en favorisant l'accès gratuit aux ressources documentaires des bibliothèques et des centres d'archives, la pratique de la lecture et de la recherche et le développement de services de qualité.

4. Favoriser le partage des ressources

et la mise en place de projets communs tant aux niveaux institutionnels qu'associatifs (carte d'accès universelle, projets coopératifs ou de partenariats, table des sages).

Les représentants adoptent le nom suivant : Table des milieux documentaire et archivistique du Québec.

Les discussions se poursuivent sur les priorités et les pistes d'action. La Table décide, comme première action, de produire une lettre ouverte envoyée aux journaux interpellant les partis politiques au cours des élections afin de les obliger à se prononcer sur la nécessité de doter les bibliothèques scolaires de ressources professionnelles. Cette nouvelle Table est une démonstration que l'avenir réside dans les réseaux puisque ce nouvel outil permettra d'accélérer les discussions entre les associations et la prise de décision, et d'agir en commun au moment opportun. Une Table dont les activités sont à suivre...

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec

Éditeur :

Comité de Corpo Clip
My Loan Duong (*collaboratrice*)
Régine Horinstein
Luce Marquis
Lila Mazouzi
Vicky Tessier (*révision*)

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1
Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)



En direct du Conseil d'administration

Deux réunions ont été tenues avant la fin de l'exercice financier 2006-2007 les 1^{er} février et 22 mars dernier.

Voici les points principaux abordés :
♦ Organisation d'une journée de réflexion sur les réalités du travail et la pratique professionnelle des bibliothécaires - 12 mars à la BANQ
Les objectifs fixés pour cette journée étaient :

1. La réalité professionnelle : identifier les principaux aspects de la pratique professionnelle tels que vécus en milieu de travail et qui suscitent un questionnement et des dilemmes.

2. L'organisation du travail : identifier les facteurs qui influencent l'organisation du travail et quels seront les futurs défis pour les bibliothécaires

3. Quelles réponses apporter : identifier la manière et par quels moyens la CBPQ peut répondre aux points 1 et 2. Voir le compte-rendu plus loin.

♦ Ébauche d'une politique régissant les commandites, dons et demandes de collaboration ou de partenariat de la CBPQ

Les membres du CA ont analysé la première ébauche pour laquelle quelques précisions ont été apportées. Après intégration des commentaires la politique sera adoptée au Conseil et mise en ligne par la suite.

♦ Rapport sur les préparatifs du congrès annuel

Le programme officiel a été envoyé. Le congrès aura cette année un nombre plus élevé qu'à l'habitude de conférenciers et invités provenant de l'étranger – Europe et Chine.

Cette dimension internationale devrait susciter des échanges des plus fructueux. Comme la publication du programme officiel doit respecter une date de tombée, le site du congrès donne les dernières informations et les mises à jour au programme.

Voir : www.cbpq.qc.ca/congres/congres2007/38congres2007.html

♦ Publication d'un numéro conjoint Argus/Documentation et bibliothèques À l'occasion de la tenue en 2008 du congrès de l'IFLA à Québec, les deux rédacteurs des revues, Jean-François

Barbe pour Argus et Gilles Deschatelets pour Documentation et bibliothèques ont proposé de livrer une publication conjointe. La réalisation de ce numéro spécial a été confié à Catherine Bernier pour la CBPQ et à Gaston Bernier pour l'Asted.

Une première ébauche du contenu a été présentée aux membres du Conseil qui ont ajouté quelques suggestions. Ce sera un dossier à suivre.

♦ Cellule de veille

La directrice générale a présenté son rapport semestrielle. La stagiaire de l'EBSI sur le projet de veille, Joëlle Thériault, a pour sa part présenté les grandes lignes de son travail ainsi que ses recommandations.

♦ Fédération et Table de concertation Les différentes associations participantes au projet ont créé une nouvelle Table intitulée :

Table des milieux documentaire et archivistique du Québec.

Voir l'éditorial du président pour plus de détails

♦ Prévisions budgétaires 2007-2008

Les membres du Conseil ont étudié les prévisions budgétaires et ont entériné son cadre tout en reportant son adoption finale après le dépôt du bilan de l'exercice 2006-2007 qui aura lieu à la réunion du 2 mai

♦ Congrès 2008

Comme l'année 2008 sera celle de la tenue du congrès de IFLA à Québec, les membres du Conseil ont discuté de divers scénarios possibles pour l'organisation du congrès de la CBPQ en mai à Montréal. Le sujet sera suivi au cours des prochaines réunions.

Journée de réflexion sur la réalité du travail dans votre milieu

Tenue le 12 mars dernier à BANQ, la journée a été animée par Diane Polnicky, anciennement directrice de la bibliothèque de l'UQAM.

La matinée a été consacrée à une mise en contexte générale suivie de trois témoignages de bibliothécaires :

1. **Raymonde Trudel**, bibliothécaire responsable, Cégep de Saint-Jérôme

2. **Stéphane Legault**, chef de service culture et communautaire, Ville de Lachute

3. **Robin Dumais**, chargé de projet, Faculté de médecine, Université de Montréal
Louise G. Labory, directrice associée, Direction du développement culturel et des bibliothèques, Ville de Montréal, a pour sa part, essayé de « démystifier la gestion : que comprend-on par la gestion et quelles en sont les principales fonctions? »

Enfin **Michel Boisclair**, coordonnateur aux activités de perfectionnement de L'école nationale d'administration publique (ENAP), a abordé la réorganisation du travail. En après midi, les participants ont participé à trois ateliers animés par :

- **Carole Brouillette**, chef gestion de l'information, Aventis Pharma inc., pour le milieu des Cégeps

- **Sylvain Martel**, directeur de l'information, Imperial Tobacco Canada Ltée, pour le milieu universitaire et spécialisé

- **Johanne Guevremont**, directrice, Bibliothèque municipale de Beloeil, pour le milieu des bibliothèques publiques.

Pour terminer la journée les participants sont revenus en plénière afin de faire un bref compte-rendu de leurs discussions.

Quatre étudiants de l'EBSI : Olivier Barette, Marie-Eve Ruest, Joëlle Thériault et Julie Trépanier, ont pris des notes des discussions.

Parmi les grandes lignes des propos tenus en ateliers on retiendra :

- Qu'il existe un écart important entre la théorie et la pratique en matière de formation (les Écoles) et qu'une formation d'appoint en gestion serait nécessaire;

- Qu'il y a une certaine inquiétude en milieu de travail quant à la relève et la tentation de confier les postes de bibliothécaires à des techniciens en documentation et qu'une vigilance à cet effet doit être exercée par la CBPQ;

- Qu'il faut faire connaître la profession auprès des autres corps professionnels - Que l'intérim peut être une voie pour se familiariser avec la gestion et qu'il faut aussi revaloriser le travail des professionnels et exercer son leadership;

- Qu'il faut organiser des conférences et encourager les collègues qui y participent à faire des comptes-rendus auprès des autres professionnels;

- Qu'il faut améliorer la collaboration entre les Écoles et les associations;
 - Qu'il faut parfois déléguer des tâches en raison du cumul de fonctions (notamment en milieu collégial) et que cette délégation de tâches comme la formation documentaire n'est pas facile à confier aux techniciens et la question se pose : formation ou gestion?
 - Qu'il y a une méconnaissance des tâches des bibliothécaires par les dirigeants et le corps professoral et que ceux-ci ne comprennent pas les liens directs entre les actions des bibliothécaires et la réussite des étudiants.

Une soixantaine de personnes ont pris part à l'exercice suite à une invitation. Elles provenaient de tous les milieux de pratique et de toute catégorie d'âge et d'expérience de pratique. De plus une représentation d'étudiants de l'EBSI et de deux représentantes des écoles de formation l'EBSI et le Collège Lionel Groulx-techniques de la documentation étaient présents. Cet exercice le premier du genre à la CBPQ a remporté un franc succès et les participants ont exprimé le désir qu'il soit répété. La CBPQ tient à remercier tous les intervenants bénévoles nommés plus haut mais aussi le groupe organisateur issu du Conseil : France Bouthillier, Michel Claveau - le président, Stéphane Legault, Cécile Lointier, Raymonde Trudel.

Comité du prix Bibliothécaire de l'année - Recrutement de nouveaux membres

Le Prix Bibliothécaire de l'année a été remis pour la deuxième fois en 2006 et ce, avec un très grand succès. Le comité chargé de cette prestigieuse et très agréable tâche existe depuis quatre ans. Les membres fondateurs ont travaillé très fort pour le mettre en place et pour, d'année en année, en améliorer la formule. L'équipe actuelle est toujours constituée des membres fondateurs, c'est dire la foi que nous avons en la quête. Mais un certain essoufflement semble se faire ressentir. Nous avons besoin non seulement d'y apporter des regards neufs, afin d'intégrer de nouvelles idées, mais également d'en préparer la relève.

Ce comité ne demande pas un engagement assidu, régulier et arrêté dans le temps. En fait, il ne demande que quelques heures d'activité, deux fois par année, soit au printemps, lors de la promotion du Prix, afin d'obtenir des mises en candidature et, à l'automne, lors des délibérations et de la remise du Prix. Généralement, à ces moments là, seules des téléconférences sont requises; il est très rare que des réunions en mode « présence » soient convoquées.

Si vous désirez vous joindre à cette équipe dynamique, veuillez m'envoyer vos coordonnées à l'adresse générale de la CBPQ info@cbpq.qc.ca ou directement à Diane.St-Aubin@ENAP.ca.

Je communiquerai avec vous au printemps pour le lancement de la campagne 2007. En vous espérant nombreux,

Diane St-Aubin
 Présidente Comité Prix du Bibliothécaire de l'année

Nathalie St-Jacques : juré volontaire pour le Prix de Bibliothécaire de l'année 2006

Cette année, trois personnes se sont portées volontaire afin de participer au Comité de sélection du prix. C'est Mme Nathalie St-Jacques, bibliothécaire au bureau d'avocats Fasken Martineau qui a été désignée par tirage au sort comme juré volontaire parmi les trois candidates. Elle a ainsi participé aux délibérations du Comité de sélection du prix en septembre dernier. Voici comment elle nous relate son expérience :

J'ai bien aimé agir comme juré volontaire car cela m'a fait réaliser combien plusieurs d'entre nous réalisent des projets importants dans leur milieu.

J'ai aimé entrer dans l'univers de chaque candidat, les découvrir eux ainsi que leur parcours et leurs réalisations.

Cela m'a ouvert sur des univers différents et m'a fait connaître des réalités professionnelles différentes de la mienne.

L'étude des dossiers n'a pas été difficile car les critères d'évaluation étaient très clairs et les dossiers étaient complets et bien montés.

J'ai été étonnée des éloges à l'égard de notre profession dans les lettres de recom-

mandations rédigées le plus souvent par des professionnels « non-bibliothécaires » à l'appui de chaque candidature.

Avoir l'occasion de travailler avec d'autres collègues est toujours enrichissante. Les délibérations se sont bien déroulées, c'est un processus très intéressant qui fait valoir les qualités argumentaires des membres du jury!

Merci de m'avoir choisie!

Suite de la page 12



Nominations

Vicky Tessier est une des trois gagnants du prix Anne M. Galler Book awards de la SLA, chapitre de l'est du Canada.

La bibliothèque de Repentigny est une des deux finalistes pour le prix de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans la catégorie « Développement communautaire » et la bibliothèque de Charlesbourg est en nomination dans la catégorie « Développement durable ».

Stéphane Legault, membre du Conseil d'administration et Conseiller au Comité exécutif de la CBPQ, a été élu président du regroupement des bibliothèques publiques de Laval, Laurentides et Lanaudière (BPLLL).

Le blog des étudiants de l'EBSI

Les étudiants de l'EBSI ont leur blog appelé EBSI 2.0 (flux RSS) avec en sous-titre « blogue de la communauté étudiante de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information ».

Nous encourageons les rédacteurs de CorpoClip de nous signaler des nouveautés d'intérêt pour la communauté



Les bibliothèques et les locaux : c'est un gros problème non résolu

En proportion de la population, Jonquière est l'arrondissement où l'on retrouve le moins d'abonnés dans les bibliothèques avec 30 % d'abonnés. Anne LeBel, la chef de division des bibliothèques de Saguenay, explique dans un rapport sur la fréquentation que plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. Par exemple, à Chicoutimi, la bibliothèque est plus moderne, plus spacieuse et fonctionnelle. L'arrondissement est surtout le plus peuplé. Par ailleurs, les statistiques montrent deux éléments importants : la clientèle veut conserver un service à proximité des usagers à Jonquière; et les volumes demeurent très populaires (même si la bibliothèque offre des documents tels que des disques et des films) car ils représentent encore 90 % des emprunts. Selon Mme LeBel, grâce à ces données, les responsables des bibliothèques pourront encore plus se coller à la réalité et aux demandes des usagers.

Source : Labrie, Isabelle. « Des locaux plus adéquats s'imposent », *Progrès-Dimanche, Générale*, dimanche 4 février 2007, p. A6, à Jonquière.

La clientèle a fait un bond impressionnant en 2006

En 2006, l'achalandage des bibliothèques de Saguenay connaît un fort succès avec une hausse de 37 % de la clientèle. La chef de division des bibliothèques de Saguenay l'explique principalement par la gratuité de l'abonnement et l'amélioration des services tels que la consultation de son dossier d'usager par Internet, l'augmentation du nombre de livres empruntés, l'offre de plus de nouveautés... Il y a eu plus d'un million de prêts et de renouvellements en 2006, une hausse de 54 % par rapport à l'année précédente, ce qui porte le ratio prêts par habitant de 4,8 à 7,4. De plus, un total de 65 225 documents ont été transférés d'une bibliothèque à l'autre grâce à la mise en réseau et au système de transport entre les établissements.

Source : Labrie, Isabelle, « Bibliothèques de Saguenay. La clientèle a fait un bond impressionnant en 2006 », *Progrès-Dimanche, Générale*, dimanche 4 février 2007, p. A6.

Québec aide les écoles à se moderniser

Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport a débloqué 29 M \$ pour permettre aux commissions scolaires du Québec de moderniser leur parc in-formatique. Cette mesure porte le nu-méro 50670. Elle vise à soutenir la mise à niveau du parc informatique ou à acquérir de nouveaux équipements in-formatiques, des logiciels, des matériels, des logiciels... Dans ce but, le MELS attribue une somme forfaitaire de 29 \$ par élève à chaque CS. L'article donne des informations plus détaillées sur les conditions d'allocation du financement et sur les mesures additionnelles.

Source : Beaulieu, Alain. « Québec aide les écoles à se moderniser », *Direction informatique Express*, édition du 26 janvier 2007.

De nouveaux locaux et des services améliorés pour les bibliothèques Centrale-jeunes et Notre-Dame

La Ville de Montréal consacrera cette année une somme de 3,6 M \$ pour de nouveaux locaux et des services améliorés pour les bibliothèques Centrale-jeunes et Notre-Dame.

La nouvelle bibliothèque Centrale-jeunes sera aménagée au coût de 3 M \$ et sera logée dans les locaux à construire de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud. Le déménagement de celle-ci permettra à l'arrondissement un déploiement optimal de son offre de service en matière de lecture publique, d'intégration sociale, de lutte au décrochage scolaire et d'intégration culturelle. Les collections seront également bonifiées pour répondre aux besoins des familles : 8000 nouveaux documents en 2007 et 12 000 documents en 2008.

La bibliothèque Notre-Dame sera ré-aménagée au coût de 600 000 \$, montant qui servira aux améliorations locatives ainsi qu'à l'achat d'équipements. Les nouveaux locaux vont permettre d'offrir aux familles des services améliorés centrés sur l'animation et le maillage avec la communauté.

Le plan vise ainsi à rattraper la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants d'ici à 2014.

Source : « De nouveaux locaux et des services améliorés pour les bibliothèques Centrale-jeunes et Notre-Dame », *Ville de Montréal*. « Des investissements de 3,6 M \$ Montréal », *CCNMatthews*, 25 janvier 2007.

Agrandissement de la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère

Mme Line Beauchamp a annoncé à l'équipe de la direction et au personnel de la bibliothèque de la Ville de Boucherville l'attribution d'une subvention de 2 564 109 \$ pour la réalisation des travaux d'agrandissement de la bibliothèque. La Ville doit investir le même montant pour recevoir la subvention. Le conseil municipal souhaite améliorer la qualité des services en offrant plus d'espace pour le rayonnage, en agrandissant la superficie réservée aux services audiovisuels, en créant plus d'espaces fermés de travail, et ce, pour ainsi offrir à la population une plus grande section jeunesse. Le nombre d'ordinateurs réservés aux utilisateurs augmentera également pour un meilleur accès au catalogue en ligne.

Les travaux d'agrandissement vont permettre d'optimiser les caractéristiques de cet environnement naturel et de préserver le boisé existant.

Source : « Agrandissement de la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère », *CNW Telbec*, 9 février 2007.

La Maison de la culture cède sa place à la Bibliothèque inter-municipale Joliette/SCB

La dissolution de la Bibliothèque inter-municipale Joliette/Saint-Charles-Borromée et de la Maison de la culture Bonsecours de Joliette donne naissance à un nouvel organisme, soit la Bibliothèque Rina-Lasnier. Le conseil d'administration de la Bibliothèque inter-municipale Joliette/Saint-Charles-Borromée sera composé de neuf membres. Celui-ci a autorisé l'achat d'équipements informatiques pour la bibliothèque. Les deux bibliothèques ont fermé en février pour déménager vers la nouvelle en mars.

Source : Rainville, Francine. « La Maison de la culture cède sa place à la Bibliothèque inter-municipale Joliette », *Journal L'Action*.

La gratuité s'étend à Dolbeau-Mistassini

Dans le but de donner un meilleur accès au public, les abonnements aux bibliothèques municipales de Dolbeau-Mistassini seront désormais gratuits. Pour combler les pertes de revenus, la bibliothèque recevra une subvention du ministère de la Culture et des Communications. Et oui, le gouvernement soutient les villes qui font ce choix! Au Québec, 60 % des bibliothèques sont gratuites.

Pour 2007, le maire de Wickham souhaite fusionner les bibliothèques scolaire et municipale à Wickham. La fusion potentielle des bibliothèques constitue l'enjeu principal de la municipalité.

Source : Parent, Marie-Claude. « La gratuité s'étend à Dolbeau-Mistassini », *Le Quotidien*, « Arts », mardi 23 janvier 2007, p. 20.

Plan de développement de la bibliothèque de Gatineau

À Gatineau, le plan de développement de la bibliothèque progresse lentement comparativement à celui des infrastructures sportives. Un montant d'environ 98 000 \$, prévu au dernier budget, devrait permettre de faire avancer le dossier grâce à la production d'une étude sur le sujet.

Alors que la moyenne provinciale de fréquentation d'une bibliothèque de plus de 50 000 citoyens frôle les 35 %, c'est le quart de la population gatinoise qui fréquente les différentes succursales de la bibliothèque. L'accélération du plan de développement pourrait susciter un engouement dans la population, laquelle a droit aux mêmes services que les autres citoyens québécois.

Source : Lecavalier, Guy. « Sports vs bibliothèques? Pas dans la même ligne ». In *Le Droit*, 1^{er} mars 2007, p. 19.

La bibliothèque municipale de Gatineau (suite)

L'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais apporte son support au réseau des bibliothèques publiques de Gatineau en recommandant de lui injecter une partie du surplus de 8,5 millions mentionné lors de l'adoption du budget 2007 de la Ville de Gatineau en décembre dernier.

Les élus qui devront se pencher ce printemps sur l'utilisation du surplus sont encouragés à consacrer une partie de ce montant pour remédier aux lacunes du réseau tel que constatées dans le rapport de la firme Gagné Leclerc. Ainsi la bibliothèque de Gatineau se retrouve dans le dernier tiers du peloton des bibliothèques au niveau canadien et parmi les difficultés identifiées : l'offre d'animation, le service de référence et le nombre d'employés et de bibliothécaires.

Source : *le Droit d'Ottawa*, 18 mars 2007.

Nouveaux services dans les bibliothèques de Shawinigan

Depuis le 18 décembre 2006, les bibliothèques de la Ville de Shawinigan offrent de nouveaux services en ligne à leurs abonnés. Outre la consultation de son dossier d'abonné, il est possible de réserver et de renouveler le prêt des documents. Le service de retour universel est également offert. Il permet de retourner les volumes empruntés dans n'importe laquelle des bibliothèques.

Source : « Les bibliothèques de Shawinigan maintenant en ligne ». In *L'Hebdo du Saint-Maurice*.

Projets dans les bibliothèques de Trois-Rivières

Pour faire suite à l'annonce de la croissance importante du nombre d'abonnés, de prêts et d'entrées dans les bibliothèques de la Ville de Trois-Rivières depuis la fusion municipale, la présidente du groupe de travail sur la culture, la conseillère Monique Leclerc, et le personnel des bibliothèques comptent poursuivre sur cette lancée avec différents projets, dont une étude de satisfaction de la clientèle et des travaux d'amélioration dans les bibliothèques.

Source : « Un Trifluvien sur trois est abonné à la bibliothèque ». In *L'Hebdo Journal*.

Subventions octroyées aux municipalités de Saint-Constant et de Saint-Philippe

La bibliothèque de Saint-Constant s'agrandira grâce à une subvention de 2,26 M \$ alors que celle de Saint-Philippe sera relocalisée dans un nou-

veau bâtiment à la suite de l'octroi d'une subvention de 500 000 \$. Ces montants sont octroyés en vertu du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dans le premier cas, le coût des travaux est estimé à 4,5 M \$ alors que dans le second, la construction est évaluée à 1 M \$.

Source : Poulin-Goyer, Guillaume. « Un coup de pouce aux bibliothèques d'ici ». In *Le Reflet*, 24 février 2007.

Une nouvelle bibliothèque pour l'école primaire De La Source

L'école primaire De La Source de Lavaltrie a procédé à l'unification de ses trois bibliothèques en une seule dans le but d'offrir un local propice à la lecture qui permet d'améliorer la disponibilité des volumes pour l'ensemble des élèves. Outre la participation financière de la Commission scolaire Des Samares, de la Caisse populaire lavaltrioise et d'autres partenaires, un grand nombre de bénévoles ont travaillé à sa mise en place et ils contribuent au fonctionnement de la bibliothèque.

Source : Bellemare, Pierre. « L'école De La Source se donne des moyens d'avenir à Lavaltrie. Fusion de trois bibliothèques ». In *Journal L'Action*.

Une bibliothèque municipale/scolaire à Notre-Dame-du-Mont-Carmel

La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et la Commission scolaire de l'Énergie ont conclu une entente de partenariat afin de permettre aux élèves de l'école Notre-Dame-du-Mont-Carmel d'utiliser la nouvelle bibliothèque municipale/scolaire.

La Commission scolaire transférera les volumes de l'école à la nouvelle bibliothèque et versera, chaque année, une contribution financière qui sera consacrée à l'achat et à l'entretien des volumes. Des activités d'accueil et d'animation seront également réalisées. Tous les contribuables pourront profiter des ressources de la nouvelle bibliothèque.

Source : « Les élèves de l'école Notre-Dame ont accès à la bibliothèque du Mont-Carmel ». In *L'Hebdo du Saint-Maurice*, article mis en ligne le 5 février 2007.

Vers des services harmonisés dans les bibliothèques de l'Île de Montréal

L'implantation du progiciel de gestion Millennium dans l'ensemble des 56 bibliothèques de l'Île de Montréal débutera cet été. Outre l'intégration de l'ensemble des catalogues des bibliothèques, l'offre de services communs implique l'harmonisation de la tarification et des règlements. Cette implantation se fera donc progressivement. Elle permettra de réaliser un gain financier, lequel pourra être réinvesti dans l'ensemble des bibliothèques.

Source : Clément, Éric. « Les bibliothèques se modernisent vers un service harmonisé d'ici 2010 ». In *La Presse*, 1^{er} février 2007.

Budget provincial : 2 M \$ pour le réseau des bibliothèques publiques

Le budget provincial 2007-2008 prévoit 2 M \$ pour soutenir le réseau des bibliothèques publiques. Cette somme est destinée, en particulier, à la mise à niveau informatique des bibliothèques, à la création d'un catalogue collectif national et à l'implantation « d'un guichet unique pour le traitement documentaire » visant à « éliminer les doublages de tâches ».

Source : Porter, Isabelle. « Une poignée de millions pour les musées et le cinéma ». In *Le Devoir*, 22 février 2007.

Déménagement à prévoir pour la bibliothèque Fraser-Hickson

La bibliothèque Fraser-Hickson du quartier Notre-Dame-de-Grâce se prépare à déménager dans des locaux plus modestes. En effet, faute de soutien public à long terme, la fondation Fraser Hickson a amorcé les démarches afin de vendre l'édifice. L'entente de 3 ans signée avec la Ville de Montréal en 2003 a pris fin à l'automne 2006 et pour couvrir ses frais de fonctionnement actuels, la bibliothèque, qui compte 12 000 membres, doit imposer à ceux-ci des frais d'inscription exceptionnels depuis janvier. La Fondation souhaite que le futur acheteur accepte de lui louer une partie du bâtiment à prix d'ami.

Source : Doyon, Frédérique. « Petit sursis pour la bibliothèque Fraser-Hickson ». In *Le Devoir*, 6 février 2007, page B8.

La bibliothèque réinventée

Grâce à une évaluation du *Journal de Montréal*, la bibliothèque de l'établissement de Saint-Félix-de-Valois reçoit une aide financière de 12 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins pour sa collection. Ce montant représente l'achat de plus de 600 volumes. La bibliothèque reçoit également une subvention d'un peu plus de 70 000 \$ sur deux ans du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. On peut maintenant dire que la nouvelle bibliothèque offre aux élèves des informations récentes tant pour leurs lectures que pour leurs recherches scolaires.

L'heure du conte pour nouveaux arrivants (comment combiner apprentissage et plaisir)

Le département des services aux jeunes de la bibliothèque publique de Calgary a développé un programme d'heure du conte pour les enfants et parents de nouveaux arrivants. Cette approche ciblée a pour but de rejoindre les familles d'immigrants qui sont parfois hésitantes à utiliser les services de la bibliothèque. Offert en dehors de la bibliothèque en partenariat avec les agences des services d'immigration, le programme a été conçu pour des personnes en apprentissage de la langue (anglais) et ce, afin de consolider leur vocabulaire. L'accent est mis sur la famille afin de renforcer auprès des parents le lien avec leurs enfants en phase d'apprentissage d'une nouvelle langue et la participation de l'auditoire ce qui favorise aussi la pratique de la langue par les parents.

Source : Feliciter # 1 2007.

Élargissement du dépôt légal à BAC

Depuis le 1^{er} janvier le dépôt légal à Bibliothèque et Archives Canada comprend aussi les cartes et les publications offertes dans Internet. Ce changement vise à traduire les nouvelles tendances dans le milieu de l'édition et le rôle grandissant d'Internet dans l'édi-

tion et l'accès à un contenu multimédia. Pour informations : depot.legal@lac-bac.gc.ca.

Notices d'autorité de collection de BAC

BAC a décidé de ne pas se conformer à la décision de la Bibliothèque du Congrès (LC) de cesser la création de notices d'autorité de collection suite à une analyse de coût et des consultations avec les bibliothèques canadiennes et ses différents secteurs des services publics. Il semble que les avantages des points d'accès de collections contrôlées et des autorités l'emporte sur le coût de leur création.

Source : BIBLIODOC.

Les grandes villes du Québec consacrent 7,2 % de leurs dépenses à la culture

Selon une étude de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, en 2004, les 11 plus grandes villes du Québec ont consacré l'équivalent de 93 \$ par habitant à la culture, soit 7,2 % de leurs dépenses. Il s'agit d'une croissance de 5 % entre 2003 et 2004. Ces villes contribuent à plus de 90 % de leurs dépenses culturelles, le reste provenant de subventions provinciales et fédérales. Les bibliothèques publiques municipales accaparent 46 % des budgets que les villes consacrent à la culture.

Source : Paré, Isabelle. « 93 \$ par habitant pour la culture dans 11 grandes villes du Québec ». In *Le Devoir*, 16 février 2007.

L'animation d'un club de lecture

Outre la préparation, le travail d'animation d'un club de lecture requiert talent, tact et charisme. La lecture est une activité solitaire, mais échanger et partager permettent de découvrir de nouvelles facettes d'un livre ou d'un auteur. Des animatrices et un animateur témoignent de leurs activités au sein de clubs de lecture.

Source : Dansereau, Patrice. « Profession : animatrice ». In *Entre les lignes*, printemps 2007, p. 30-31.

Pour partager le plaisir de lire

Dans le cadre d'un dossier spécial portant sur les clubs de lecture, on passe

en revue les différents types de clubs de lecture. Plusieurs exemples sont présentés. Les clubs font partie des activités d'animation offertes le plus fréquemment dans les bibliothèques publiques du Québec. Dans une province où la part des personnes de 16 à 65 ans ayant montré de faibles capacités de lecture est restée fixe à 48 % entre 1994 et 2003, il demeure urgent d'encourager les initiatives visant à développer l'amour de la lecture.

Source : Duchatel, Annick. « Bienvenue aux clubs ». In *Entre les lignes*, printemps 2007, p. 25-28.

Pourquoi lire?

Un résumé du dossier « Pourquoi lire, aujourd'hui? » présenté dans le numéro d'avril-mai 2006 de *Vie pédagogique*. Une douzaine d'articles traitent de sujets variés tels qu'un historique de la lecture, une table ronde avec des enseignants, la lecture chez les garçons, des comptes rendus d'expériences dans le milieu et de projets de rénovation, etc. Sur le web, 6 articles additionnels (www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/139/numero139.asp).

Source : Savoie, Marie-Christine. « Vie pédagogique », avril-mai 2006 - Dossier : « Pourquoi lire, aujourd'hui? » In *L'Index en bref*, 10^e année, no 4, p. 11-12.

Pour promouvoir la lecture

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a souhaité sensibiliser la population sur l'importance de la lecture en milieu familial dans le cadre de la *Journée nationale de l'alphabétisation familiale*.

Le directeur général de la FCAF souligne qu'une enquête de l'UNESCO indique que quatre anglophones sur dix étaient sous-alphabétisés au Canada, comparativement à cinq sur dix chez les francophones. Pour remédier à la situation, le directeur croit qu'il importe que nos jeunes francophones aient le goût de la lecture quand ils sortent de l'école. Le simple fait de fréquenter la bibliothèque municipale avec ses enfants peut faire une grande différence selon la FCAF.

Source : Mercier, Justine. « Pour promouvoir la lecture », *Le Droit*, « La Région », lundi 29 janvier 2007, p. 6.

De casinos à clubs de lecture?

Iouri Loujkov, maire de Moscou, a proposé en réunion du conseil municipal de remplacer les 2000 casinos par des bibliothèques ou des clubs de lecture. Le maire n'a pas précisé s'il s'agirait de clubs de lecture, de bibliothèques ou de cafés littéraires. Quinze ans après l'éclatement de l'URSS, laquelle se présentait comme le « pays des plus gros lecteurs de livres au monde », près de 40 % des Moscovites ne lisent pas de livres et 50 % n'en achètent pas, selon un responsable de la mairie.

Source : « De casinos à clubs de lecture? » *Le Soleil, Arts et spectacles*, dimanche 4 mars 2007, p. A4.

La collection Baby inscrite au registre des biens culturels classés

La collection Baby, importante collection d'archives et d'imprimés rassemblés par Louis-François Georges Baby, léguée à l'université de Montréal, a été inscrite au *Registre des biens culturels*, catégorie bien historique, par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le 15 février dernier.

La collection qui touche l'histoire du Canada contient en grande partie des documents uniques et compte plus de 20 000 documents d'archives. Les documents peuvent être consultés à : www.archiv.umontreal.ca et www.bib.umontreal.ca/CS

Source : Communiqué Université de Montréal 21 mars 2007.

Livres ouverts – MELS

Le site créé par la Direction générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation propose une sélection d'ouvrages pour les jeunes de la maternelle, du primaire et début secondaire tout en offrant un soutien au personnel enseignant et au milieu scolaire. La sélection des livres est mise à jour régulièrement et comporte une variété de documentaires, de comptines, des contes etc. provenant du Québec, Canada et de l'étranger. On retrouve à la fois des données bibliographiques, des chapitres thématiques, un commentaire descriptif, un indice de difficulté. On propose aussi des pistes d'exploration péda-

gogique. Quant à l'outil « mes choix » il permet de constituer des listes personnalisées de livres retenus à partir des recherches de l'utilisateur.

www.livresouverts.qc.ca/index_V2.php

Source : *Communications jeunesse*, février 2007.

Les librairies indépendantes du Québec

Près de 70 librairies à travers le Québec se sont jointes au regroupement des *Librairies indépendantes du Québec* qui vise à développer un sentiment d'appartenance à un réseau de qualité et à se doter d'une force médiatique et commerciale pour concurrencer les chaînes et les grandes surfaces.

Source : *Le Libraire*, 21 février 2007.

Guide de survie pour la nouvelle génération de bibliothécaires

Publié en mars 2006 l'ouvrage intitulé : *The NextGen Librarian's Survival Guide* écrit par Rachel Singer Gordon. L'ouvrage comporte 10 chapitres qui traitent de la prochaine génération de bibliothécaires, de la retraite et du recrutement, comment survivre à l'École et à la recherche d'emploi, comment survivre aux postes de débutants, comment monter dans la hiérarchie, l'image, les stéréotypes et la diversité et les contacts, l'équilibre entre le travail et la vie, transformer la profession et enfin une note aux administrateurs de bibliothèques.

Ouvrage à lire pour tous les jeunes bibliothécaires.

www.lisjobs.com/nextgen/

La polyvalence n'est pas synonyme de productivité

Des études scientifiques récentes sur la polyvalence indiquent que le fait de mener plusieurs tâches de front réduit la productivité au lieu de l'accroître. Il est plus facile de réfléchir vite, d'organiser ses pensées et d'aller droit au but quand on focalise sur une chose à la fois. En particulier, lorsqu'on communique avec une personne, on en retire davantage si l'on sait être présent et éliminer les distractions.

Source : Hanke, Stacey. « La polyvalence... Notre communication peut-elle en pâtir? » In *Le Planificateur*, février 2007, p. 10.

Lorsqu'un campus déploie ses antennes

L'Université Laval exploite depuis 2005 un réseau sans fil pour l'accès à l'Internet. Approximativement 5000 étudiants, professeurs et employés l'utilisent régulièrement. La naissance de ce réseau émane de la convergence de deux besoins : un de nature académique et un second lié aux télécommunications. Toutefois, le réseau présente des exigences multiples puisqu'il devait offrir une couverture complète dans l'ensemble des pavillons et soutenir des densités élevées d'ordinateurs. De nombreux essais, mesures, contrôles et priorités ont été nécessaires pour mener à bien ce projet. Pour le soutien informatique, les étudiants ont recours au service d'aide TechnoSit pour un dépannage sur place, par téléphone ou par courriel. L'implantation du réseau sans fil à l'Université Laval est appréciée par ses utilisateurs finaux.

Source : Jean-François Ferland. « Lorsqu'un campus déploie ses antennes », *Direction informatique Express*, édition du 26 janvier 2007.

Apparition de Yahoo! Québec

Et oui, Yahoo Canada en français disparaît au profit de Yahoo! Québec. Le portail de services intégrés a été renommé en raison de sa fréquentation soutenue par les internautes québécois. Le bureau de Yahoo! Québec est situé à Montréal, mais des ressources du monde entier collaborent au fonctionnement des divers sites de l'entreprise.

Source : Jean-François Ferland. « Yahoo Canada en français disparaît, vive Yahoo Québec », *Direction informatique Express*, édition du 26 janvier 2007.

L'e-paper, enfin???

Plusieurs annonces simultanées d'éditeurs de presse et de constructeurs laissent présager un accroissement de l'offre en matière de livres et de journaux électroniques. L'e-paper serait-il mûr pour supplanter les journaux et les magazines? L'article décrit les différentes phases du e-book sur le marché. Plastic Logic prévoit construire son premier centre de production de papier

électronique souple à base d'encre électronique. Pour plus d'information sur les différents produits offerts présentement sur le marché, je vous réfère à l'article ci-dessous.

Source : Dumons, Olivier. « L'e-paper, enfin? », *Le Monde*, 18 janvier 2007.

Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques

Le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a été créé en février 2006 et il regroupe la Bibliothèque royale de Belgique, Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque nationale du Luxembourg, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale de Suisses et la Biblioteca Alexandrina.

L'Organisation internationale de la Francophonie a apporté son appui aux travaux du RFBNN en vue d'un élargissement du Réseau aux bibliothèques des pays du Sud.

Le premier projet de coopération retenu en mars dernier est la création d'un portail commun consacré aux collections numérisées de presse et de périodiques.

BAnQ aura un rôle de premier plan dans ce projet en regard de son expertise particulière dans le domaine de la numérisation de la presse et par le choix de la ville de Québec pour la présentation officielle du portail en 2008 dans le cadre du congrès de l'IFLA et à l'automne du XII^e Sommet de la Francophonie.

Source : Communiqué BAnQ, 20 mars 2007.

Nouvel outil québécois

Tous les outils linguistiques et les engins de recherche efficaces et pertinents du Web sont regroupés sur une seule page à www.fouineux.com. Il y a aussi la version Fouineux léger : www.fouineux.com/leger.php.

Source : BIBLIODOC.

Nos ancêtres sur Internet

The Generations Network, une multinationale de la généalogie, diffuseur de *Ancestry.com*, a acquis les droits de dif-

fusion de 12 millions d'actes de l'état civil québécois suite à une entente avec l'Institut Drouin et l'Université de Montréal.

C'est l'entreprise américaine qui assumera les frais d'indexation par noms et l'Université de Montréal fera la vérification des données finales.

Source : *Le Devoir*, jeudi 15 mars 2007.

La guerre Google Microsoft

Un nouveau programme a été développé par Microsoft pour contrer la progression de la recherche avec Google. Il consiste à bloquer, dans les entreprises participantes, l'accès au site Google et à inciter l'utilisation de l'outil de recherche de *Microsoft Windows Live Search*. Le programme d'incitation vise actuellement les grandes entreprises de plus de 10 000 salariés mais pourrait s'étendre plus si les résultats sont intéressants. Microsoft propose des crédits pour chaque utilisation de son outil de recherche qui peuvent varier de 2 - 10 \$ US par poste de travail et qui peuvent être utilisés pour de la formation ou des produits Microsoft.

Source : *Le Devoir*, 19 mars 2007.

Nouvelles technologies Caverne d'Ali Baba, capharnaüm et coffre-fort

L'Internet, selon Jean-François Ferland, est à la fois « caverne d'Ali Baba, capharnaüm et coffre-fort ». Source incontournable pour la cueillette d'informations, sa facilité d'accès et son regroupement de contenus ont fait prédire par certains que la bibliothèque virtuelle remplacera définitivement des bibliothèques et des centres de documentation.

Pour Jean-François Ferland, il est important de rappeler à tous ceux qui pensent encore « que tout ce qui est écrit est vrai » que les « caractéristiques généralement associées à une bibliothèque ne se retrouvent pas dans l'Internet ». Alors que le document acquis et déposé sur les rayons d'une bibliothèque a été l'objet d'un examen ou d'une évaluation par des bibliothécaires, des évaluateurs ou des fournisseurs accrédités, sur l'Internet, souligne-t-il, « la véracité

est plus ardue à confirmer » car « les impacts d'un document non approprié sur le WEB sont plus grands lorsqu'on considère que les moyens d'authentification et de contrôle sur les éditeurs et les diffuseurs sont plus difficiles à appliquer ».

Et il rappelle aussi ceci : « on ne fait pas ce qu'on veut sur l'Internet ». Un document sur l'Internet est une ressource éphémère, les contenus peuvent être déplacés, archivés ou simplement disparaître à la suite de la fermeture d'un site et l'accès n'est pas, comme on se l'imagine, toujours gratuit.

D'après l'auteur, « le ratio de réussite sur le Web [est] relativement moindre que dans une bibliothèque ». Trouver une ressource pertinente dans l'Internet ne va pas de soi et avant que la bibliothèque ne perde sa pertinence, « les bibliothécaires, les libraires et les documentalistes [restent] encore des ressources précieuses pour l'obtention d'informations et de conseils ». Voilà de quoi rassurer les professionnels du métier du livre!

Source : Ferland, Jean-François. *Direction Informatique Express*, édition du 23 février 2007.

L'arrivée des moteurs de recherche bouleverse les professionnels. Libraires et bibliothécaires doivent revoir leur métier à l'aune du tout-numérique. Livres, le Net défie la chaîne

Il n'y a pas de quoi s'énerver. Si, pour la deuxième année consécutive, on note que le marché du livre est en baisse, la mort du livre annoncée avec l'apparition de l'internet n'a pas encore lieu. Certes, on constate une baisse du marché du livre mais, selon Pascal Fouché, les changements observés sont plutôt au niveau de la chaîne des métiers du livre. Si auparavant, pour passer de l'auteur au libraire ou à la bibliothèque, le livre devait transiter par l'éditeur, l'imprimeur et le distributeur, désormais, « rien ne s'oppose maintenant à ce qu'un texte aille directement de l'auteur au lecteur » et si « des éditeurs font fortune, les libraires meurent peu à peu ».

Les ventes en ligne progressent, mais lentement. Pour les inquiets qui se de-

mandent ce qu'il adviendra des librairies et des bibliothèques quand tous les contenus seront numérisés et que le texte sera disponible directement à partir de l'éditeur vers les plateformes de diffusion et sur le site de l'usage, les chiffres n'ont pas de quoi faire peur. Les ventes en ligne n'occupent encore que 4 % du marché, avec une pointe en Allemagne de 8 % et aux États-Unis, où le réseau de librairies est moins important, de 12 %. Pour Pascal Fouché, qui déplore en passant que la Bibliothèque nationale de France tarde à prendre les devants dans le processus de numérisation, les bibliothèques réagissent « en ordre dispersé ». Certaines sont tentées par les propositions de moteurs de recherche de numériser leurs fonds pour les rendre accessibles, mais d'autres hésitent encore alors qu'elles auraient intérêt à repenser leurs services aux lecteurs : l'usager en sortirait gagnant. D'abord, la notion du livre épuisé n'existera plus et la suppression des intermédiaires réduira le coût du livre en rendant le livre plus abordable pour sa première clientèle, soit les jeunes et les étudiants.

Mais selon l'auteur de ces propos, si « toutes les évolutions sont très lentes et les habitudes difficiles à changer », qu'on le veuille ou non, les professions du livre sont néanmoins en mutation.

Source : Fouché, Pascal. *Libération*, mercredi 21 février 2007.
www.libération.fr/rebonds/236350.FR.php
Trouvé via le blog Klog.

Les 6 piliers du Web 2.0. Klog, 27 janvier 2007

Karen Coombs a dirigé les travaux de refonte du site des bibliothèques de l'Université de Houston. Sur le site *Information Today*, elle fait la synthèse des principes qui sous-entendent la construction du site web 2.0 pour une bibliothèque ou un centre de documentation. À la base de la création de cet espace hautement dynamique, flexible et adaptable prévaut l'esprit de collaboration et de partenariat qui est la source d'échanges et d'interaction. Voici, en résumé, comment elle décrit les 6 piliers fondamentaux du Web 2.0 :

1. la construction du site repose sur le principe de la « *décentralisation radicale du contenu qui est créé et mis à jour par différentes personnes* ». Chaque personne est « propriétaire » de la section qui lui appartient, ce qui lui permet de se maintenir à un bon niveau technologique et d'en assumer la qualité du contenu

2. la réunion des petits morceaux ou la combinaison des technologies différentes dont les blogs, les logiciels sociaux, les folksonomies, les wikis et les podcasts, les fils RSS et les services web, et l'utilisation au maximum de systèmes en *open source*. Pour le site de l'Université de Houston, les outils *Médiawiki* pour les wikis et *Movable Type* pour les blogs sont incorporés au site Web

3. le principe du *Bêta perpétuel*, car les améliorations doivent être constantes et régulières

4. la réutilisation du contenu par les usagers, selon les structures de *Flick'R* ou *Del.icio.us*, permettant de l'incorporer à d'autres applications. Par exemple, le contenu d'un guide de recherche thématique serait applicable sur le site web d'un département autre que celui concerné

5. le principe que tout usager peut devenir un contributeur

6. et que toute utilisation enrichit potentiellement le contenu

Pour Karen Coombs, « créer un site web qui reflète vraiment le Web 2.0 est une tâche en perpétuel changement » et une tâche exigeante qui nécessite une grande variété de compétences. Pour que le contenu soit utilisé et réutilisable, il faut que le site évolue selon les attentes des utilisateurs pour faire en sorte que l'usager s'en serve et l'enrichisse par ses propres contributions ».

Source : Coombs, Karen. « Building a Library Web site on the Pillars of Web 2.0 ».

L'Université d'Ottawa, siège canadien d'une bibliothèque virtuelle en sciences sociales

Grâce à une subvention de 19,1 M \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), par un simple clic de souris, plus de 800 000 étudiants,

chercheurs et professeurs dans 70 universités canadiennes auront accès bientôt à une bibliothèque virtuelle en sciences humaines et sociales (communication, droit, commerce, économie et éducation). Ce réseau, financé par le gouvernement fédéral et géré à partir de l'Université d'Ottawa, est le pendant de celui qui existe déjà dans le domaine de la science, de la technologie et de la médecine.

Le but du réseau est de former des partenariats, car « les universités ont déjà du matériel sur le WEB, ce qui manque, c'est une coordination de toutes les informations » selon la directrice générale du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR), Deb deBruijn.

Source : *Le Droit*, « La Région », samedi 10 février 2007, p. 22.

The E in EBL: Finding the Evidence to Support Your Practice.

Le concept de « *evidence-based librarianship* » est calqué de l'expression « *evidence-based medicine* ». Bien établi depuis les années 80 dans le domaine médical, ce concept a plusieurs équivalents en français : médecine factuelle (laquelle est d'ailleurs la forme établie au Québec), ou médecine basée sur des preuves, ou médecine fondée sur des preuves, ou encore médecine fondée sur des faits démontrés. En bibliothéconomie, l'expression, assez récente, « *evidence-based librarianship* », pourrait être traduite par « bibliothéconomie factuelle » ou « bibliothéconomie fondée sur des faits ou des expériences ». Comme pour le concept « *evidence-based medicine* », il s'agit de prendre en compte des expériences ou des pratiques observables qui ont été publiées et validées.

Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, repérer la documentation en bibliothéconomie factuelle n'est pas aussi simple qu'on le pense. N'est-ce pas un peu ironique, selon l'auteur de l'article, qu'à défaut de trouver ces informations précieuses pour appuyer leurs pratiques professionnelles dans les sources en sciences de l'information, les bibliothécaires doivent recourir à des bases de données autres que

celles qui sont consacrées à la littérature bibliothéconomique? Dans l'article cité, Cara Bradley offre une vue d'ensemble des ressources pertinentes, identifie les problèmes potentiels, les pièges à éviter ainsi que les stratégies de recherche susceptibles de faciliter l'accès à la documentation recherchée.

Citant Koufogiannakis et al. (« *A Content Analysis of Librarianship Research* », *Journal of Information Science*, 30, 2004, p.234), Bradley invite les bibliothécaires à la recherche de la littérature sur la bibliothéconomie factuelle de chercher dans d'autres sources que *Library and Information Science Abstracts* (LISA) ainsi que les deux autres : *Library Literature and Information Science Index* (LLIS) et *Information Science and Technology Abstracts* (ISTA). Car la consultation des bases en bibliothéconomie laisse souvent sur leur faim les bibliothécaires en quête de réponses rapides aux problèmes en regard de leurs pratiques professionnelles. À cause de la nature multidisciplinaire des sciences de l'information, les ressources en bibliothéconomie factuelle (*evidence-based librarianship*) peuvent être parfois disponibles dans des bases autres que celles mentionnées. L'approche recommandée est de déterminer le champ disciplinaire de l'exercice du domaine de pratique. Par exemple, une question comme « les guides d'instruction en ligne sont-ils les moyens les plus efficaces pour la formation à l'usage de la bibliothèque aux étudiants de premier cycle? » implique nécessairement le recours à l'interrogation dans la base de données en éducation ERIC. Les termes « formation assistée par ordinateur » (*computer assisted instruction*) et « formation bibliographique » (*bibliographic instruction*) peuvent aboutir à des résultats satisfaisants dans les bases de données en sciences de l'information, mais une recherche dans ERIC avec « tutoriels » (*tutorials programs*) OU « cours en ligne » (*online courses*) OU « formation sur le web » (*web-based instruction*) OU « usages de l'ordinateur dans l'enseignement » (*computer uses in education*) peut aussi aboutir à

des informations intéressantes. D'où l'importance de bien manier les concepts et de bien connaître la terminologie relative à chaque domaine du savoir.

La bibliothéconomie factuelle est basée principalement sur des observations d'ordre empirique et de nature descriptive. Selon Denise Koufogiannakis, moins du tiers des publications en bibliothéconomie peut être qualifié d'articles savants ou de recherche. L'insuffisance d'indexation appropriée en serait aussi la cause. Il est difficile de séparer le grain de l'ivraie car cette documentation est difficile à localiser en l'absence de bons résumés et d'une description claire de la méthodologie de la recherche ou de l'expérience.

Autre ironie du sort : les bibliothécaires n'ont pas toujours accès aux bases dont ils ont besoin pour leur pratique professionnelle, eux dont le rôle est de faciliter à tous le libre accès aux ressources. LISA, *Library Literature*, ISTA et les revues savantes importantes dans leur discipline ne sont disponibles que dans les grandes bibliothèques universitaires ou dans les institutions qui hébergent les écoles de bibliothéconomie. La bibliothèque de la province de Saskatchewan et Bibliothèques et Archives nationales du Québec offrent cependant aux bibliothécaires de la province l'accès aux ressources intégrales de LISA, mais il reste que le principe de l'accès gratuit et total défendu par Heather Morrisson dans « *Evidence Based Librarianship and Open Access* » (*Evidence Based Library and Information Practice*, 1, 2006, p. 46) est encore en attente. Jonathan Eldredge, dans « *How Good Is the Evidence Based ?* » (« *Evidence Based Practice for Information Professionals* ». A Handbook, London, Facet Publishing, 2004, p.40), plaide aussi pour l'accès libre et gratuit aux sources d'information afin de soutenir les bibliothécaires dans leurs pratiques professionnelles. Si la plupart de la documentation en bibliothéconomie factuelle n'est pas disponible dans les publications imprimées traditionnelles, la littérature grise,

Suite, page suivante

À l'agenda

par Régine Horinstein



ABQLA 75e congrès annuel

E-volution des bibliothèques : le meilleur du passé, la promesse du futur

3-5 mai 2007 - 03-23

Holiday Inn Montreal Midtown
www.abqla.ca

Journée d'étude :

Quelles recherches et formations pour une « stratégie canadienne sur l'information numérique » ?

9 mai 2007

EBSI- Université de Montréal
www.gin-ebsi.umontreal.ca/stra_num/index.htm

Les bonnes pratiques en sécurité informatique

EBSI 10 mai 2007 - 03-26

<http://ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/securinf.pdf>

L'Association canadienne des sciences de l'information/ Canadian Association for Information Science (ACSI/CAIS)

35^e Congrès annuel

Université McGill, Montréal (QC)
10-12 mai 2007

www.cais-acsi.ca/2007registration_fr.htm
www.cais-acsi.ca/2007programme.pdf

CONGRÈS de l'ACBM (Association canadienne des bibliothèques de musique 2007

10 au 13 mai 2007

Faculté de musique de l'Université de Montréal, Montréal (Québec).
www.yorku.ca/caml/fr/confer.htm

38^e congrès annuel CBPQ 16 au 18 mai 2007

Gatineau (secteur Hull)

Perspectives d'avenir : Fonctions, réseaux, relations

www.cbpq.qc.ca/congres/

congres2007/

38congres2007.html Rens. : CBPQ,
514-845-3327

www.cbpq.qc.ca

CLA/APLA/NLLA

Congrès annuel

23-26 mai 2007-

Saint-Jean, Terre-neuve

www.cla.ca/conference/2007/index.shtml

Prière d'envoyer vos suggestions à
dg@cbpq.qc.ca

Association canadienne des bibliothèques de la santé Conference 2007

28 mai - 1^{er} juin 2007

Ottawa

www.chla-absc.ca/2007/papers_e.htm

L'Association des Bibliothécaires de France (ABF)

Congrès annuel

8 - 11 juin

"LES PUBLICS"

Nantes, France

www.abf.asso.fr/

article.php3?id_article=800

North American Symposium on Knowledge Organization (NASKO)

Conference Venue: Faculty of Information Studies, University of Toronto, **June 14-15, 2007**

www.slais.ubc.ca/users/iskona.

Joint Use Libraries, an international conference

19th-21st June 2007

Manchester, UK

www.ebase.uce.ac.uk/events/joint-use-conference.htm

American Library Association (ALA)

Congrès annuel

21-27 juin 2007

Washington DC

www.ala.org/eventsandconferences/annual/2007a/home.htm

Suite de la page 11

les sites web des associations professionnelles, des départements et des gouvernements peuvent offrir une grande quantité de ressources de qualité. L'auteur mentionne deux sites à grand potentiel pour ce type de recherche : E-LIS (<http://eprints.rclis.org>) et BULB (<http://publ.ac.uk/>). Enfin, l'auteur nous donne quelques conseils utiles : il faut bien identifier le problème pour savoir ce qui est spécifique et déterminant. Le gros bon sens ici doit aussi prévaloir. Si rechercher de la documentation sur les pratiques existantes pour promouvoir sa bibliothèque est une question qui peut être satisfaite par quelques articles, par contre, une recherche systématique de la littérature sur le marketing des

services de référence pour des fins de publication nécessite une investigation plus approfondie.

Finalement, il est recommandé aux bibliothécaires de prendre le temps nécessaire pour faire de l'approche EBL la base de leur pratique régulière dans l'exercice de leur profession.

Source : Bradley, Cara. *Feliciter*, issue 1, 2007..